

Modifications importantes apportées aux fonds distincts de la Série SunWise Essentiel et SunWise Elite, y compris SunWise Elite Plus

Le 30 avril 2012

La Financière Sun Life et Placements CI ont annoncé aujourd'hui des modifications importantes apportées aux programmes de fonds distincts de la Série SunWise Essentiel et SunWise Elite y compris SunWise Elite Plus.

Les modifications représentent une réponse à la volatilité du marché continue et aux taux d'intérêt historiquement faibles, qui ont créé d'importants défis pour les produits de fonds distincts. De plus, les organismes de réglementation ont établi des normes très élevées pour les exigences en matière de capital pour ces produits.

Par conséquent, nous annonçons les modifications suivantes :

- L'émission de nouveaux contrats pour les fonds distincts de la Série SunWise Essentiel par l'entremise de conseillers indépendants sera suspendue à partir de la fermeture des bureaux le 11 mai 2012.

Cette modification n'aura aucun impact sur les titulaires de contrat actuels de la Série SunWise Essentiel, qui peuvent continuer à effectuer de nouvelles cotisations conformément aux modalités de leur contrat. Il n'y a aucune modification apportée à leurs prestations garanties existantes, telles que décrites dans leurs contrats. Ces garanties, fournies par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, continueront à aider à réduire les risques associés à la volatilité du marché

Les contrats de la Série SunWise Essentiel seront encore disponibles par l'entremise des conseillers de la Sun Life.

- La Sun Life et CI prévoient lancer un programme de fonds distincts modifié plus tard cette année qui comprendra des caractéristiques semblables à la catégorie Succession et la catégorie Placement de la Série SunWise Essentiel.
- Dans notre programme de fonds distincts SunWise Elite et SunWise Elite Plus (qui a été clôturé aux nouveaux investisseurs en octobre 2010), les frais d'assurance et de prestation de retraite minimum garanti (PRMG) pour toutes les catégories augmenteront en octobre 2012. Notre intention est que suite à l'augmentation, les frais imputés pour les garanties seront plus ou moins alignés avec ceux des contrats de la Série SunWise Essentiel.

Plusieurs autres fournisseurs de fonds distincts ont également apporté des modifications importantes à leurs produits de fonds distincts alors qu'ils prennent des mesures pour gérer de façon efficace les risques associés à leurs gammes de produits dans cette conjoncture difficile.

Bien que nous regrettions de suspendre l'émission de nouveaux contrats de la Série SunWise Essentiel, vous pouvez continuer à vous fier sur CI et la Sun Life pour une vaste gamme de solutions financières à l'extérieur des fonds distincts.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les modifications, veuillez contacter votre conseiller financier ou l'équipe du Service à la clientèle CI spécialisée en fonds distincts au 1-800-792-9355. Des annonces à propos de nos nouveaux fonds distincts et des modifications apportées aux frais liés à SunWise Elite y compris SunWise Elite Plus seront faites au cours des prochains mois.

Nous vous remercions d'investir avec nous.



émis par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie



géré par CI Investments Inc.